



# Maltraitance et négligence des personnes âgées

## Information pour les proches aidants

### Abuse and Neglect of Older Adults: Information for Family Caregivers

Dans 80 % des cas, les soins aux personnes âgées sont fournis dans le cadre familial, en général par un conjoint ou par des enfants adultes.

Les membres d'une famille peuvent aider un parent ou un conjoint vieillissant avec ses activités quotidiennes, avec ses finances en effectuant pour lui ses transactions bancaires ou le paiement de ses factures, ou avec ses soins personnels en l'aidant à prendre un bain et à s'habiller. Ils peuvent assumer ces responsabilités par amour ou par devoir personnel ou familial. Chaque famille est différente. Certaines familles connaissent des relations très positives et se soutiennent mutuellement. D'autres éprouvent des sentiments partagés, vivent des conflits et des tensions.

#### De quels types de maltraitance ou de négligence les personnes âgées peuvent-elles être victimes?

La maltraitance et la négligence à la vieillesse peuvent nuire à la santé, au bonheur et à la sécurité financière d'une personne. Les personnes âgées peuvent souffrir de différentes formes de maltraitance de la part de personnes dont elles dépendent ou à qui elles font confiance. Cela peut comprendre de la maltraitance physique, psychologique, financière, sexuelle, spirituelle ou sociale. Le fait de ne pas administrer de médication ou de ne pas procurer les biens nécessaires à la vie peut aussi être de la maltraitance et de la négligence.

#### Pourquoi la maltraitance ou la négligence se produisent-elles?

La plupart des gens n'ont pas l'intention de devenir injurieux ou négligents. Le changement des rôles au sein de la famille peut les mettre mal à l'aise, particulièrement quand la personne âgée dépend désormais d'eux. Certains membres de la famille peuvent ignorer comment fournir les soins ou l'aide nécessaires. Ils peuvent ne pas comprendre la nature du problème de santé et comment les capacités ou le comportement de la personne âgée en sont transformés.

Dans certaines situations de maltraitance, les aidants peuvent recourir à la force physique ou au contrôle émotif pour dominer l'autre personne.

Dans le cas de conjoints âgés, tant la personne qui assure les soins que celle qui les reçoit peuvent avoir des problèmes de santé, souffrir de troubles de la mémoire ou avoir des difficultés à prendre des décisions. Cet état de choses peut influencer les relations et les réactions mutuelles.

Les proches aidants doivent souvent assumer d'autres responsabilités au travail ou à la maison, et dans leur propre famille. Ils peuvent trouver très difficile de prodiguer des soins, particulièrement à mesure que les besoins de la

personne plus âgée changent. Le fait de devoir gérer tout cela peut entraîner des tensions et des conflits au sein de la famille.

Les proches aidants peuvent avoir des problèmes personnels, y compris financiers, de santé mentale ou liés à la toxicomanie. Il peut leur être difficile de prodiguer des soins de manière sécuritaire.

#### Qu'est-ce que l'exploitation financière des personnes âgées?

Un proche aidant peut ne pas réaliser ses responsabilités légales lorsqu'il assiste une personne âgée relativement à ses finances, notamment s'il le fait en vertu d'une procuration. Il peut prendre en mains les finances de la personne âgée parce que cela semble plus facile. Certains aidants peuvent penser avoir droit à l'argent ou aux biens de la personne âgée, ou croire qu'ils en hériteront de toute façon et qu'ils ont, par conséquent, le droit d'en disposer dès maintenant. Cela peut mener à de l'exploitation financière. Pour plus d'information, consultez [HealthLinkBC Fiche n° 93d L'exploitation financière des personnes âgées](#).

#### Indices de stress qui peuvent mener à de la maltraitance

La plupart des personnes prodiguant des soins à un proche peuvent se sentir stressées de temps à autre. Heureusement, il est possible d'apprendre à reconnaître les signes de tension. Afin de réduire le stress découlant d'une situation ou les risques de maltraitance ou de négligence, prenez soin de votre propre santé émotive et physique.

Voici quelques signes indicateurs de tension :

- Des changements dans vos sentiments, comme de l'anxiété ou de la dépression, ou l'apparition d'un sentiment de colère ou de ressentiment à l'égard de la personne dont vous prenez soin
- L'impression d'être toujours fatigué
- Le besoin de médicaments pour dormir ou pour faire face à la situation
- Des changements dans votre mode de vie comme la quantité d'aliments que vous consommez, ou la quantité de thé, de café ou d'alcool que vous buvez
- Des consultations plus fréquentes de votre professionnel de santé ou l'apparition de nouveaux problèmes de santé

Tout le monde a ses limites et elles varient d'une personne à l'autre. Les besoins et les capacités d'une personne peuvent changer avec le temps. Il faut accepter de demander et de recevoir de l'aide.

## Comment prévenir la négligence ou la maltraitance?

Les membres de la famille peuvent prévenir la maltraitance ou la négligence dans leur entourage ou à leur propre égard au cours de leur vieillesse de bien des façons.

### Bonne communication

Au sein des familles et des couples, il est très important de bien communiquer et de se soutenir l'un l'autre. Discutez de la situation actuelle et planifiez comment faire face aux besoins futurs. Que peut accomplir un parent ou un membre de la famille à lui seul? Que peut-il accomplir en comptant sur du soutien? Une telle discussion peut aider les familles à fixer des attentes réalistes.

Entretenir des contacts avec les membres de la famille peut être très utile et encourageant. Ces relations peuvent permettre de remarquer les changements de l'état de santé d'un parent ou d'un conjoint. Certains problèmes de santé peuvent ainsi être prévenus ou survenir plus tard.

À mesure qu'ils vieillissent, les couples peuvent souvent apporter de petits changements à leur foyer et aux services de soutien.

### Travailler ensemble

Bien s'occuper d'une personne signifie avoir le temps, le tempérament adéquat et les ressources nécessaires pour assumer cette responsabilité. Tentez de partager les responsabilités des soins dans la mesure du possible. Les membres de la famille ont souvent des compétences différentes et ils peuvent ainsi s'entraider de diverses façons. Prenez le temps de vous renseigner sur les ressources offertes dans la collectivité et envisagez la création d'un « cercle de soins ».

### Renforcer les relations

Même si l'état de santé ou les aptitudes d'une personne âgée changent, de nombreux aspects de la relation restent très enrichissants. Certaines familles renforcent leurs relations en restant en contact, en partageant d'anciennes traditions et en en créant de nouvelles. Mettez l'accent sur les activités qui lui importaient et encouragez-les, faites-la participer à des tâches convenant à ses capacités.

### Prenez soin de vous-même

Il est important de prendre soin de vous et de vous réserver du temps personnel quand vous prodiguez des soins à des membres de votre famille ou à d'autres personnes. De courtes pauses entre les soins, le temps de vous promener ou de pratiquer votre activité favorite, peuvent vous aider à vous ressourcer mentalement et physiquement. Prévoyez un moment dans la journée pour ce faire. Laissez tomber certaines des responsabilités que vous assumez d'ordinaire. Utilisez les groupes de soutien locaux pour proches aidants qui peuvent vous aider à trouver des ressources ou vous montrer des trucs utiles.

## Que faire si je suis témoin d'une infraction ou d'une situation dangereuse?

Appelez la Seniors Abuse Info Line (SAIL), au 604 437-1940 dans le Lower Mainland, ou sans frais, au 1 866 437-1940.

Si vous êtes témoin d'une infraction ou d'une situation qui met une personne âgée en péril immédiat, appelez la police ou le **9-1-1** tout de suite. Mentionnez que vous voulez signaler une situation de maltraitance, de négligence présumée d'une personne âgée ou un problème de négligence personnelle.

### Pour en savoir plus

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la maltraitance et la négligence des personnes âgées ou pour obtenir de l'aide, appelez ou sollicitez les services suivants :

- La Seniors Abuse and Information Line, hébergée par Seniors First BC, au 604 437-1940 à Vancouver ou au numéro sans frais 1 866 437-1940. Vous pouvez aussi consulter le site <https://seniorsfirstbc.ca>
- Gouvernement de la Colombie-Britannique – Pour la protection contre la maltraitance et la négligence des aînés, consultez le site [www2.gov.bc.ca/gov/content/family-social-supports/seniors/health-safety/protection-from-elder-abuse-and-neglect](http://www2.gov.bc.ca/gov/content/family-social-supports/seniors/health-safety/protection-from-elder-abuse-and-neglect)
- Family Caregivers of British Columbia soutient les soignants. Appelez au numéro gratuit 1 877 520-3267 ou consultez le site à l'adresse [www.familycaregiversbc.ca/](http://www.familycaregiversbc.ca/) afin d'obtenir de l'aide pour les proches aidants souffrant de dépression ou de problèmes liés au stress
- Le bureau du tuteur et curateur public, au 604 660-4444, ou consultez le site [www.trustee.bc.ca/Pages/default.aspx](http://www.trustee.bc.ca/Pages/default.aspx)
- Legal Aid BC, au 604 408-2172 ou au numéro sans frais 866 577-2525, ou consultez le site (en anglais) <https://legalaid.bc.ca/>
- La ligne d'aide téléphonique Victim Link, au numéro sans frais en Colombie-Britannique, 1 800 563-0808. Vous pouvez aussi consulter le site [www2.gov.bc.ca/gov/content/justice/criminal-justice/victims-of-crime/victimlinkbc](http://www2.gov.bc.ca/gov/content/justice/criminal-justice/victims-of-crime/victimlinkbc) pour des informations à l'intention des victimes de violence familiale ou sexuelle, ou de crime

Pour plus d'informations sur la maltraitance et la négligence des personnes âgées, consultez les dossiers suivants :

- [HealthLinkBC Fiche n° 93a Prévenir la maltraitance et la négligence des personnes âgées](#)
- [HealthLinkBC Fiche n° 93c Prévenir la maltraitance et la négligence des personnes âgées : Comprendre les différences entre les sexes](#)
- [HealthLinkBC Fiche n° 93d L'exploitation financière des personnes âgées](#)

**seniors first BC**

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez [www.HealthLinkBC.ca/more/resources/healthlink-bc-files](http://www.HealthLinkBC.ca/more/resources/healthlink-bc-files) ou votre service de santé publique local. Pour obtenir des renseignements ou des conseils non urgents sur la santé en Colombie-Britannique, consultez [www.HealthLinkBC.ca](http://www.HealthLinkBC.ca) (en anglais seulement) ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.